

II

(Actes non législatifs)

ACCORDS INTERNATIONAUX

Information relative à l'entrée en vigueur de l'accord sur la participation de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Espace économique européen et de quatre accords connexes

Les procédures nécessaires à l'entrée en vigueur de l'accord sur la participation de la République de Bulgarie et de la Roumanie à l'Espace économique européen et de quatre accords connexes ⁽¹⁾, signés à Bruxelles le 25 juillet 2007, s'étant achevées le 8 novembre 2011, ledit accord est entré en vigueur le 9 novembre 2011, conformément à son article 6, paragraphe 2.

⁽¹⁾ JO L 221 du 25.8.2007, p. 1.